Conseil de discipline pour le gouvernement !

Montreuil, le 27 novembre 2026

Pour des milliers de lycéens, l'heure est à la réunion des conseils de « discipline ».
Cela fait suite au télégramme du 13 novembre, signé par le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Éducation nationale, adressé aux recteurs et directeurs de services, aux préfets, afin d'appliquer les plus sévères sanctions à l'encontre les lycéens qui ont osé réclamer de pouvoir étudier dans de bonnes conditions, ainsi qu'à l'encontre des personnels solidaires de leurs revendications.

Avec les lycéens, nous exigeons :
- L'annulation des suppressions de postes et de classes, des personnels en nombre suffisant et mieux payés, et des classes allégées
- L'abrogation de Parcoursup et de Mon Master
- L'amélioration du bâti scolaire, afin de faire face notamment aux vagues de chaleur

Plutôt que de répondre aux revendications, le gouvernement veut mettre en place une sorte de **justice d'exception** qui attribue à des individus le pouvoir peser sur le destin de milliers de jeunes. **Non, les délégués syndicaux, les lycéens, les professeurs et les parents ne sont pas les subsidiaires de ce gouvernement !**

La FNEC FP-FO demande le retrait du télégramme Geffray-Nuñez !

Cette machine répressive se heurte à la résistance des personnels et des parents. C'est pourquoi le gouvernement va présenter un **projet de décret**, qui prévoit de substituer les Dasen, représentants du ministre, aux personnels de direction dans la convocation, la tenue et les décisions des conseils de discipline. Il est clair que le gouvernement souhaite passer en force et publier ce décret au plus vite, ce qui laisse craindre une accélération et un durcissement de la répression.

La FNEC FP-FO a proposé aux autres organisations syndicales d'intervenir pour faire retirer ce texte de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) le 2 décembre, et de ne pas siéger si le texte était maintenu.

La FNEC FP-FO appelle les personnels, les parents à l'action commune :

- **La liberté d'expression et le droit de manifester doivent être rétablis**
- **Le droit des enfants à être protégés de toute violence doit être garanti**
- **L'usage de la force contre les blocages lycéens doit cesser immédiatement**
- **Aucun élève ou personnel ne doit être sanctionné pour avoir participé à la mobilisation ou exprimé ses revendications.**

Elle appelle à rejoindre la grève et les manifestations MARDI 1er DÉCEMBRE et à se réunir pour discuter des suites : pour nos revendications, pour nos libertés démocratiques !

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau 93513, Montreuil Cedex - 01 56 93 22 22 - fnecfp@fo-fnecfp.fr